

**COMMUNE DE
L'HORME
Loire****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le 18 février à 18h30, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement conformément à la loi, s'est réuni sous la présidence de Madame Audrey BERTHEAS, Maire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour porté sur les convocations.

Présents : BERTHEAS Audrey, CHAPUIS Laurent, OUAKKOUCHE Dalila, VINCENT BEAUFREIRE Claire, NUNEZ Dominique, MACHADO Elodie, PATTE Raphaël, CLAIN Erika, BECH Françoise, MILLET Gaëtan, VINCENT Pierre, CLAVEL Anthony, BERNAUD Didier, EYRIGNOUX Sophie, HILTGUN Luca, BENMOSLY Sabrina, CHARVIEUX Sandra, GRATESSOLE Celyne, DELEZAY Olivier, MARION Romain

Nombre de Conseillers	
En exercice	27
Présents	20
Votants	26

Délibérations : 2025-03

Objet : Administration
générale: Bilan des
acquisitions et cessions
foncières en 2024



Absents excusés : ROSSI Xavier a donné pouvoir à OUAKKOUCHE Dalila, BERNOU Philippe a donné pouvoir à NUNEZ Dominique, NOTO CAMPANELLA Camille a donné pouvoir à HILTGUN Luca, VAZILLE Angeline a donné pouvoir à MACHADO Elodie, HOSNI Mohammed a donné pouvoir à CHARVIEUX Sandra, COFFRE Annick a donné pouvoir à DELEZAY Olivier.

Absente : FRANCOIS Pascale

Secrétaire de séance : HILTGUN Luca

Madame le Maire rappelle/expose :

- Conformément à l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commune doit délibérer sur le bilan de ses acquisitions et cessions foncières et annexer ce bilan au Compte Administratif ;
- Ce bilan retrace toutes les cessions ou acquisitions ayant donné lieu à une signature d'acte authentique ou à un transfert de propriété au cours de l'année 2024 ;
- Cette inscription précise la nature du bien, sa localisation, l'origine de propriété, l'identité du cédant et du cessionnaire ainsi que les conditions de cession.

➤ **Acquisitions d'immeubles**

Le 11 juin 2024, acquisition d'un tènement immobilier, situé au 19 Ter Cours Marin 42152 L'HORME, comprenant :

- Une maison à usage d'habitation élevée sur caves, de rez-de-chaussée composé d'un hall, d'une cuisine, d'un salon et d'un water-closet, d'un premier étage composé de trois chambres, d'une salle de bains et d'un cabinet de toilettes, et d'un deuxième étage composé de trois pièces, combles perdus ; parcelle n° F182 Cours Marin 42152 L'HORME, d'une superficie de 8a 55ca.
- D'un jardin autour de la maison ; parcelle F219 Les Cités 42152 L'HORME, d'une superficie de 6a 55ca.

Les cédants sont M. Franck LOUIS, né le 12/11/1952, et M. Antoine LOUIS, né le 24/05/1982.

L'acquisition a été effectuée par voie de préemption de la commune, au prix de 279 000 €.

➤ **Cessions immobilières**

Le 10 septembre 2024, cession d'un tènement immobilier situé 19-23 rue du quartier Moulin 42152 L'HORME, à la société dénommée SCI VANILLE, siège social 25 rue du quartier Moulin 42152 L'HORME, SIREN n°789708872, comprenant :

- d'un rez-de-chaussée comprenant : ateliers, bureaux, hall, douche et wc,
- des lots 3 et 4 du 1^{er} étage comme suit :
 - Lot 3 : à l'Ouest, un local à usage de bureaux, avec water-closets, le tout desservi par un couloir.
Et les deux cent soixante-cinq millièmes (265 /1000èmes) des parties communes générales.
Et les deux cent soixante-cinq /cinq cent trente-quatrièmes (265 /534èmes) des charges d'entretien du hall d'accès, de l'escalier et du dégagement
 - Lot 4 : à l'Est, un local à usage de bureaux, hall, water-closets et couloir.
Et les deux cent soixante-neuf millièmes (269 /1000èmes) des parties communes générales.
Et les deux cent soixante-neuf /cinq cent trente-quatrièmes (269 /534èmes) des charges d'entretien du hall d'accès, de l'escalier et du dégagement.

Ce tènement figure au cadastre : parcelle n° F546 d'une superficie de 3a 38ca.

Cette cession a été conclue au prix de 65 000 €.

☞ **L'assemblée délibérante, décide à l'unanimité :**

- le bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2024.

L'HORME, le 20 février 2025

Mme le Maire,
Audrey BERTHEAS

Le secrétaire de séance,
Luca HILTGUN

